Nous sommes quelque part en Afrique dans une région caractérisée par...

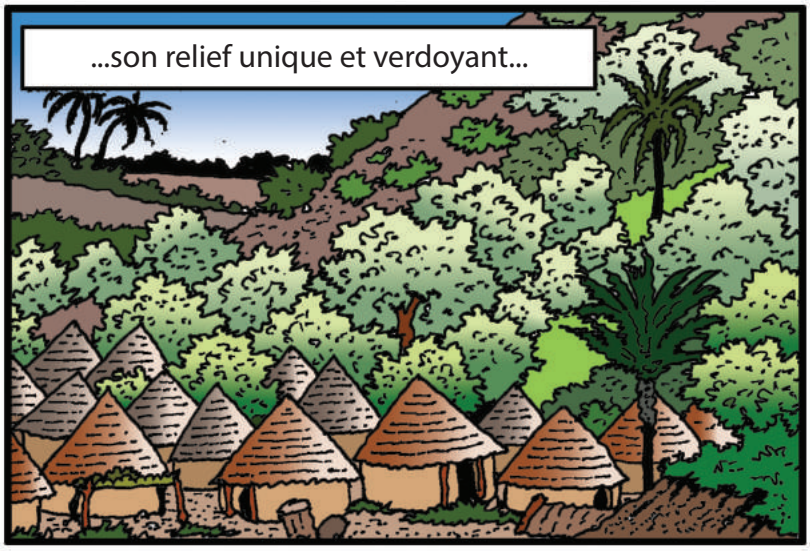

… et aussi une autre de ses principales richesses: ses terrains aurifères, envahis chaque jour par des centaines de milliers d'orpailleurs venus de tous les pays de la sous-région.

Ce matin, Demba, orpailleur sénégalais, vient de recevoir la visite d'une équipe d'une ONG locale qui soutient et encadre les orpailleurs.

Au revoir, Demba. Nous repasserons te voir bientôt, une fois que tu auras discuté avec tes collègues mineurs.

Vous pouvez compter sur moi. Je vais, de ce pas, réunir tous mes collègues mineurs...

Peu Après...

Ecoutez, les gars !... Je viens de m'entretenir avec des experts miniers et je crois qu'il est grand temps, pour nous, d'organiser notre système de travail...

Nous devons mettre sur pied une organisation minière légale pour bénéficier de l'appui de partenaires extérieurs, au plan matériel, financier, et recevoir une formation pour améliorer nos conditions de travail et bien gérer nos ressources...

Ecoute, Demba... Je crois que jusqu'ici, chacun d'entre nous gagne sa vie à la sueur de son front ! Dans ce cas, nous n'avons pas besoin de changer notre méthode de travail, n'est-ce pas les gars ?

Ouais ! Ces histoires d'organisation, c'est juste pour nous exploiter !

Hé ! Demba a raison... Seule une organisation reconnue et agréée pourrait nous ouvrir les portes de l'extérieur, nous créer des opportunités et nous garantir l'avenir !

Non, Eric ! C'est de l'aventure ! Nous ne voulons pas courir le risque d'être les esclaves du marché extérieur !

Je comprends votre préoccupation les amis, mais laissez- moi vous expliquer...

Ok, Nous t'écoutons !

... Je n'invente rien... Tout ce que je vous dis est inscrit sur ce livret que m'a remis l'équipe de l'ONG locale qui nous prodigue des conseils pour améliorer nos conditions de travail...

... Regardez autour de vous et voyez l'état du site dans lequel nous travaillons !...

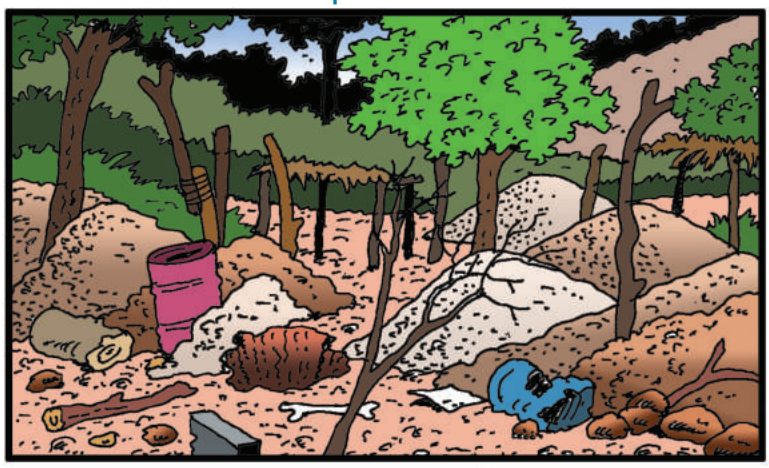

... Ne serait-il pas plus souhaitable pour nous d'être bien équipés et de travailler dans des conditions plus saines ?

... Avec l'appui de l'ONG locale, nous pourrons acquérir de nouveaux équipements...

... bénéficier d'une bonne formation et de son encadrement !

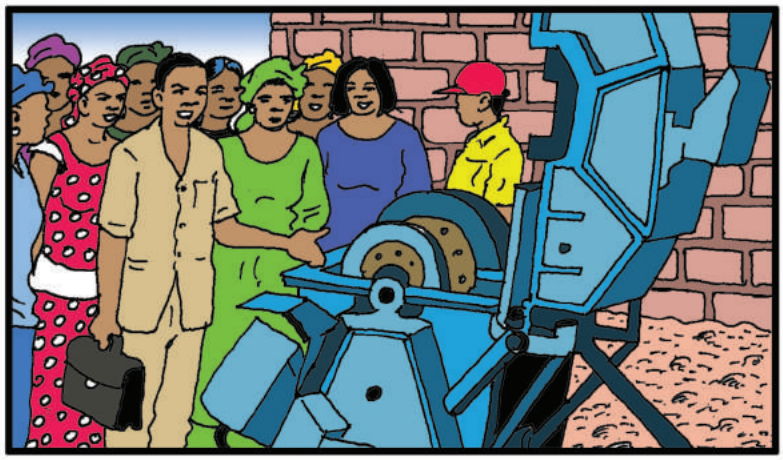

L'objectif de ce livret est de montrer les bénéfices de meilleures pratiques dans la mine artisanale, et de décrire les principaux aspects du standard Fairmined qui permet de certifier la production.

Une bonne organisation minière pour les mineurs artisanaux que nous sommes requiert l'organisation d'une assemblée générale pour élire celles et ceux qui seront appelés à gérer nos intérêts...

... on pourrait travailler avec un permis légal, dans un périmètre

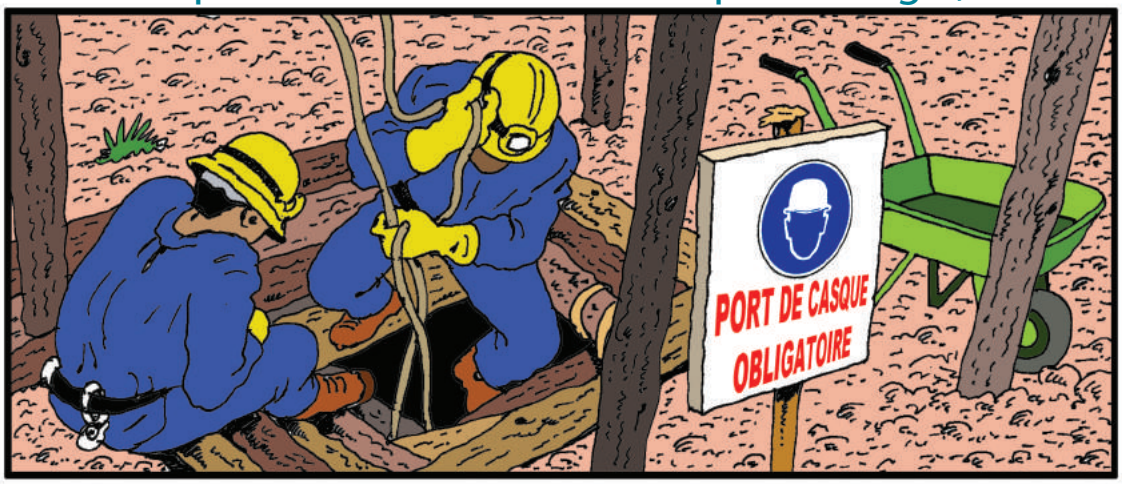

... et acquérir des équipements au magasin collectif de l'Organisation Minière Artisanale à Petite Echelle (OMAPE), à des prix avantageux.

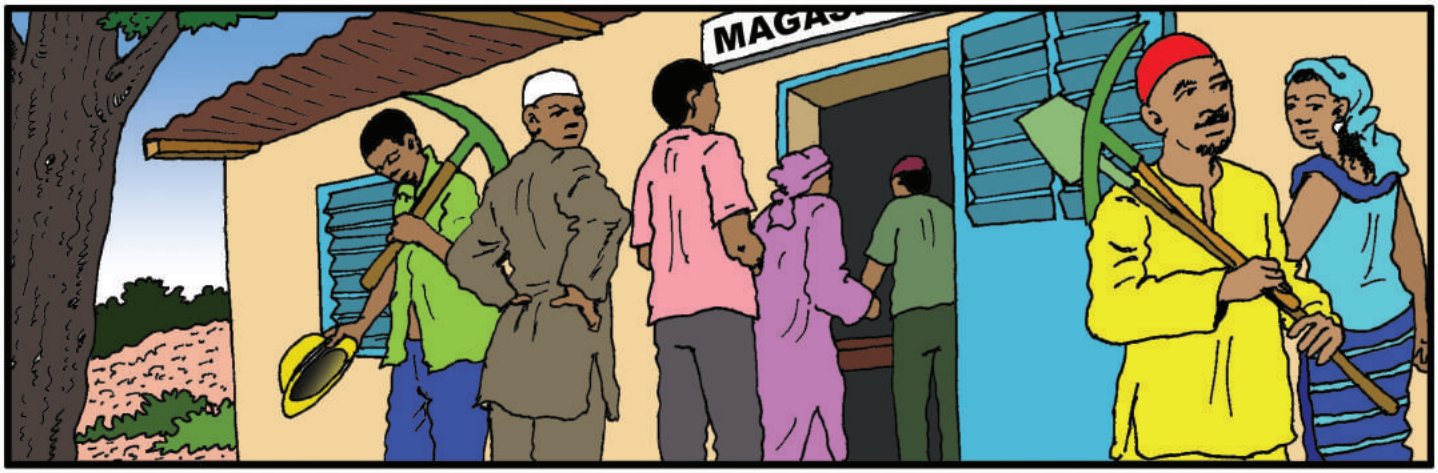

S'organiser en groupement minier, coopérative ou autre, apporte des avantages pour :

- **Sécuriser son périmètre avec un permis officiel d'exploitation**
- **Améliorer les conditions de travail**
- **Obtenir des équipements moins chers**
- **Avoir accès à des techniques nouvelles**
- **Faciliter l'accès aux financements et aux assurances**

Toutes ces conditions réunies pourraient aboutir à la certification Fairmined de notre production si nous mettons en oeuvre les recommandations de l'ONG locale, et cela va...

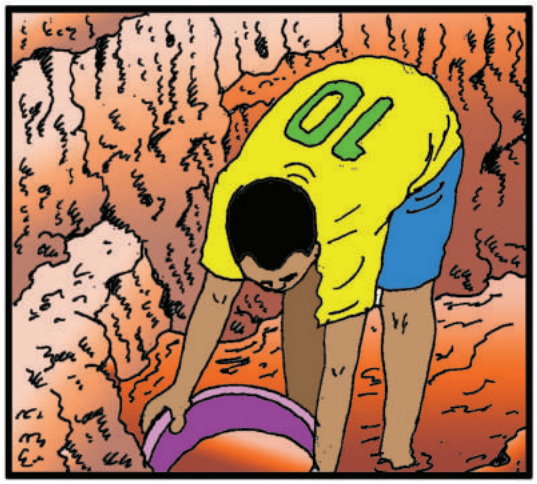

... de l'extractionà a la vente, en passant par le concassage, le broyage et le lavage.

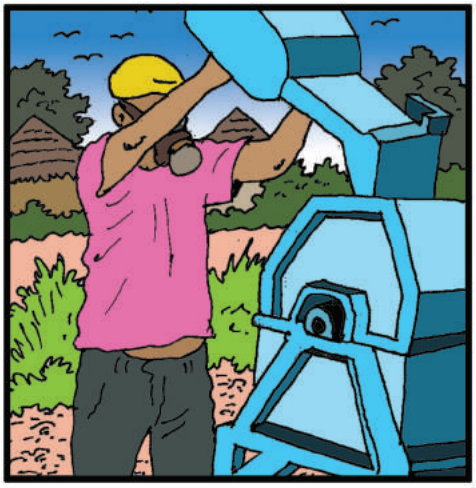

... L'acheteur de notre or, pensant au bien-être de nos familles, pourrait faire notre promotion en ventant la qualité de notre production !

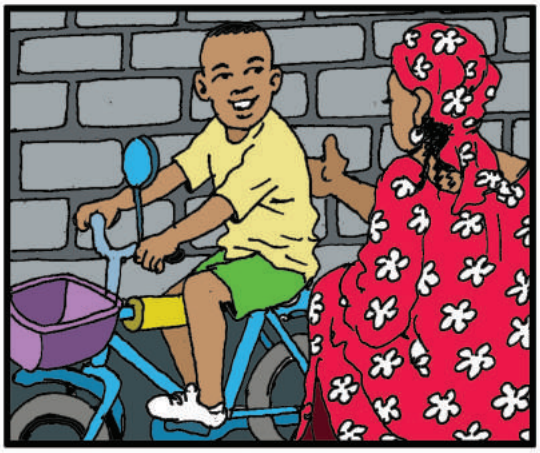

Le standard est le document qui permet de garantir une production d'or effectuée avec de bonnes pratiques, un contrat de confiance entre l'acheteur et les mineurs. Les bonnes pratiques concernent:

- **La légalité de l'exploitation**
- **La protection de l'environnement**
- **Le respect des normes d'hygiène et de sécurité, et de travail décent**
- **La traçabilité de la production**
- **Le développement de la communauté**

Tout cela est bien beau, Demba, mais... quels sont les apports de la certification Fairmined pour nous autres mineurs ?

... Le mineur membre de l'OMAPE vend son or à « 95% du cours mondial»...

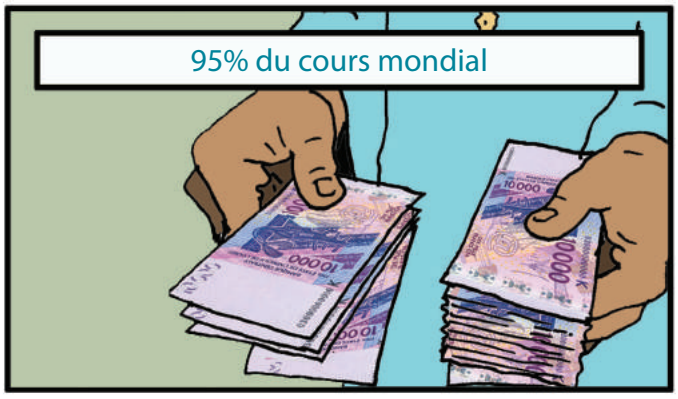

... Notre OMAPE reçoit en plus une prime équitable de 4000$ US / kg d'or équitable vendu, plus 2000$ US supplémentaires s'il s'agit d'un or équitable écologique. Cette prime est destinée au développement de notre organisation et de la communauté !

... Et ce n'est pas tout : en plus nous recevons des formations pour nous spécialiser et adopter de meilleures pratiques plus efficaces, et nous continuons à recevoir le soutien actif de notre ONG d'appui, par exemple pour les problèmes de permis, etc.

- **Le mineur reçoit un prix de 95% du cours officiel mondial qui est donné pour de l'or pur**
- **Le marché équitable est organisé pour payer l'or un peu plus cher s'il est produit dans le respect des exigences de la certification**
- **La certification a pour but de nouer des partenariats de long terme entre producteurs d'or et acheteurs**

Nous disposerons d'un bureau d'accueil et d'enregis-trement pour celles et ceux qui désirent rejoindre notre organisation,...

... d'une exploitation minière modèle...

... avec un magasin de matériel, des sanitaires et une gestion adéquate des déblais.

- **Pour travailler au sein d'une «organisation officielle», il faut s'enregistrer. C'est l'assurance de travailler légalement et en accord avec les principes de l'organisation.**
- **Cela ne m'empêche pas de m'organiser comme je veux et de vendre à qui je veux !**

Munis de notre permis d'exploitation délivré par les autorités compétentes...

... nous pourrons alors décrocher l'autorisation d'exploiter dans un périmètre bien borné qui ne pourra pas empiéter sur...

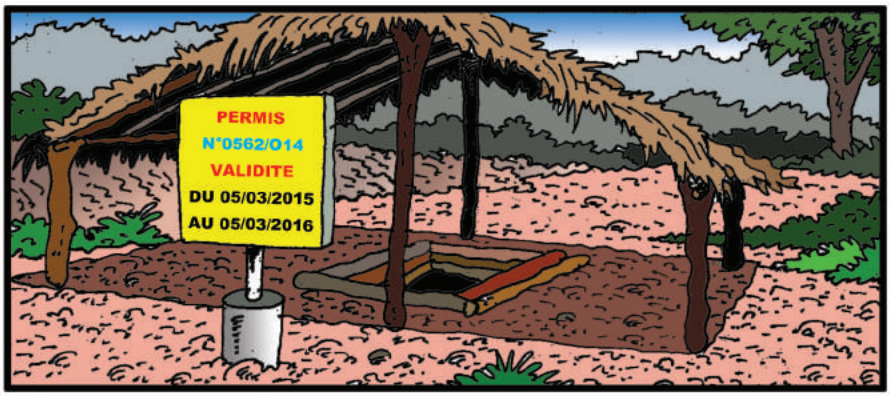

...le périmètre des activités agricoles et minières industrielles !

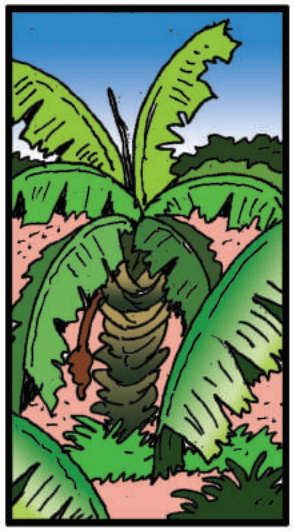

Dis, Demba... Que faire alors, si ces terres étaient une propriété privée ?

Dans ce cas, nous irons à la rencontre des responsables du village pour en discuter et trouver un accord. Au bout du compte, le paysan propriétaire du champ qui se trouve dans le périmètre minier de l'OMAPE pourrait recevoir une juste compensation.

- L'autorisation d'exploitation minière est une garantie contre d'autres opérateurs qui veulent exploiter la même zone
- Un groupement peut demander une autorisation d'exploitation minière
- L'exploitation se fait en concertation avec les populations locales. Il est important que l'organisation minière obtienne leur accord

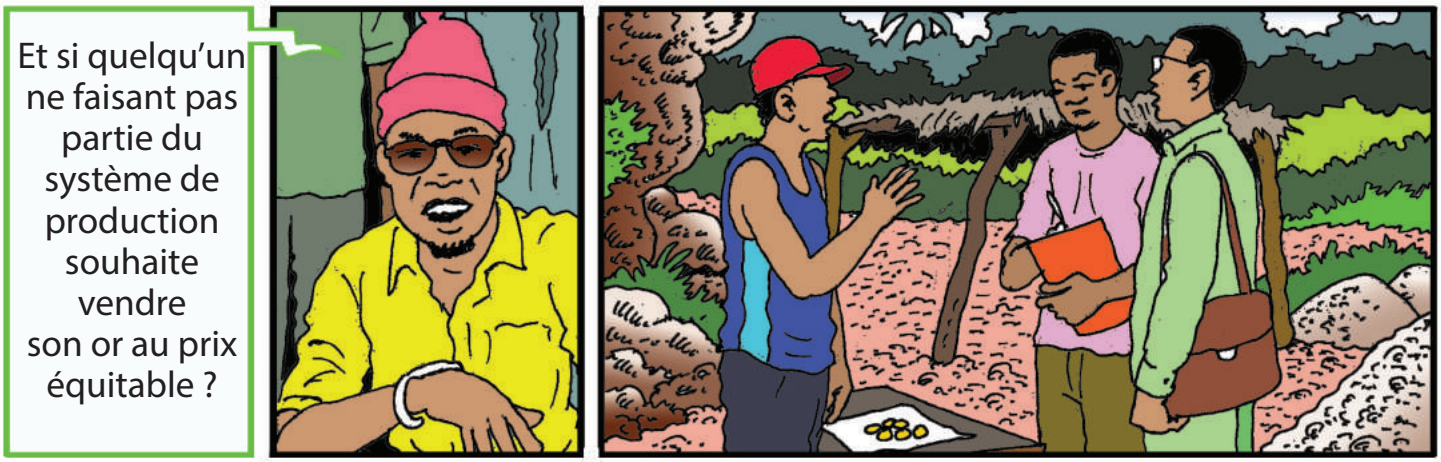

S'il ne fait pas partie du système de production, il ne pourra pas vendre son or au prix équitable. Cependant, s'il respecte les conditions, il pourra un jour intégrer le Système de production, celui-ci reste ouvert à toute la communauté des mineurs. Mais il doit d'abord adopter les mêmes règles de production saine et transparente et de respect mutuel !

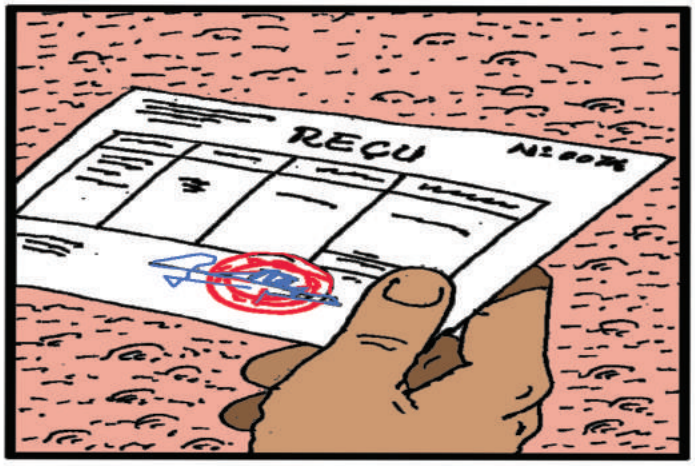

Chaque mineur est LIBRE DE CHOISIR s'il veut faire partie ou non du système de production de l'organisation. Dans le Système de production:

- **On doit s'inscrire au registre tenu par l'organisation**
- **Il y a des règles strictes de production**
- **On respecte toutes les personnes**
- **On ne cache rien sur les productions**
- **Toutes les transactions sont enregistrées**

TRANSPARENCE ET CONFIANCE SONT LES RÈGLES DANS LE SYSTÈME DE PRODUCTION

Le livret nous montre comment contrôler et garantir notre propre production. Par exemple:

... 1 Extraction par l'équipe de Kaboré...

2 Kaboré inscrit sur son carnet la production de 10 sacs...

... 3 Transport et livraison des 10 sacs à l'équipe Alpha...

4 Kaboré note sur son carnet la livraison à Alpha...

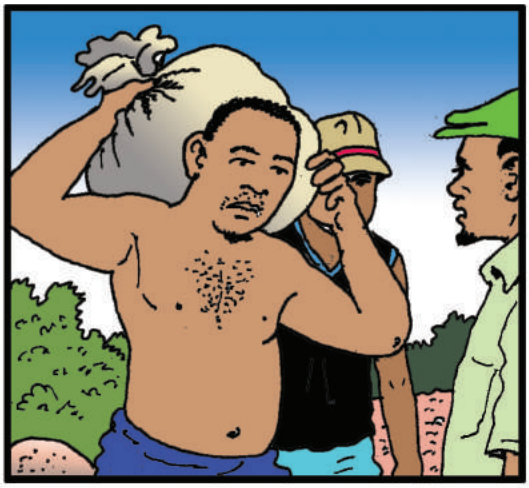

... 5 Alpha mentionne sur son carnet la réception des sacs

... 6 Les deux chefs d'équipes signent les carnets...

... 7 Après broyage, Alpha livre les sacs à Kaboré...

8 Kaboré inscrit la réception...

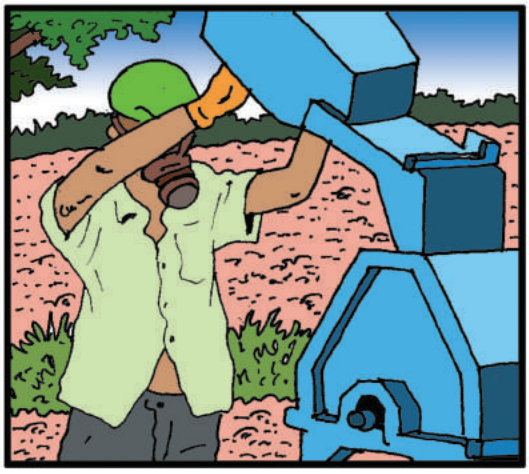

... 9 Alpha inscrit la livraison...

10 Les deux chefs d'équipes signent les carnets...

... 11 Puis, Kaboré inscrit l'opération de lavage et procède de la même manière avec Samuel...

12 Et enfin, la séparation par le mercure, avec Seydou...

... A chaque étape, un observateur de l'organisation contrôle le bon fonctionnement des passations et valide les opérations. Sur les cahiers de chaque chef d'équipe sont inscrits les volumes entrant et sortants, validés par les signatures des responsables.

Waouh ! Hey, Sékou ! Avec toutes ces pièces justificatives, nous aurons une traçabilité claire de tout le chemin de l'or !

Ouais, Salimata ! Personne ne peut introduire du minerai frauduleux dans notre chaîne, et tout le monde participe au contrôle !

Le système de contrôle interne est un outil essentiel de la certification :

- Pour les mineurs, c'est la garantie que la production certifiée provient effectivement de leur mine
- Pour l'acheteur, c'est le mécanisme qui assure l'origine de l'or et sa qualité de production

... En fait, avec l'accord de l'OMAPE, nous pourrons envisager de tenir une réunion entre nos représentants et les notables du village...

... avec comme projets : l'achat d'un outil de broyage moderne, la construction d'un centre de santé ou d'une école pour le village...

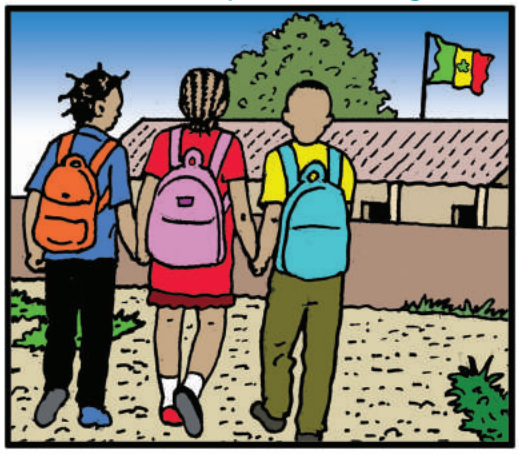

LA PRIME REÇUE PAR L'ORGANISATION MINIÈRE BÉNÉFICIE À TOUTE LA COMMUNAUTÉ !

- Le comité permet à tous les représentants de la communauté de participer
- La prime participe à l'amélioration des conditions de vie de tous

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME EST VALABLE POUR TOUT LE MONDE !

Le droit de travailler sur le site est accessible à tous, tant que les personnes respectent les règles du travail en commun.

Autre conseil que nous donne ce livret : le mercure est un produit toxique et dangereux pour la santé et l'environnement . On doit prendre beaucoup de précautions pour l'utiliser.

Il ne faut jamais brûler son amalgame sur un foyer de cuisine, dans sa case, en présence des enfants et des femmes !

La bonne pratique consiste à aller dans un centre de traitement du mercure (case avec ventilation et signalisation) pour brûler son amalgame avec une cornue

Après la concentration au sluice et la réalisation de l'amalgame, au lieu de jeter la bassine de reste (les rejets) au sol, il existe des techniques de recyclage du mercure...

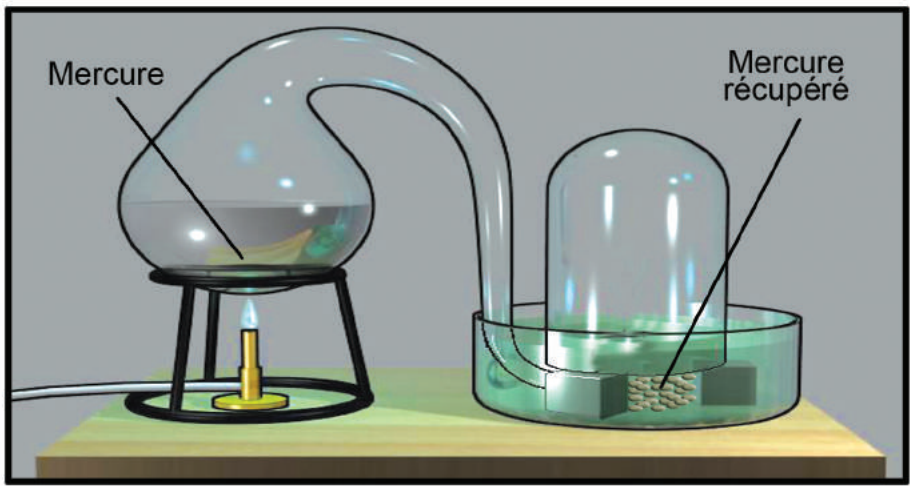

Le mercure ne doit pas être brûlé dans une boîte de sardine vide, avec un chalumeau ou sur un foyer de braises. Il est conseillé de porter un masque à capsule et de brûler l'amalgame avec une cornue installée sur une paillasse avec feu et récupérateur de mercure.

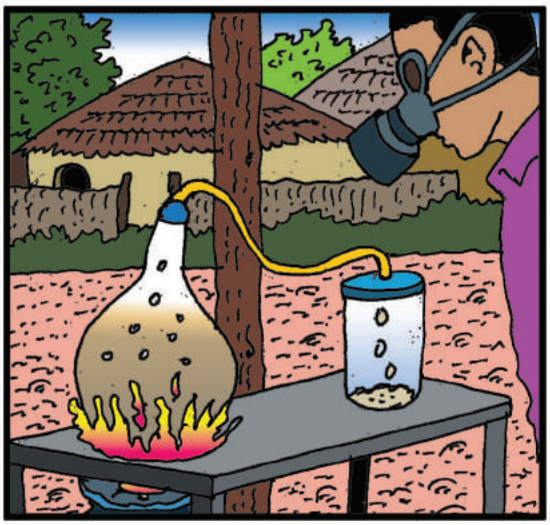

Les ONG peuvent aider à recycler le mercure, à maîtriser cette technique avec des outils peu onéreux, pour un environnement plus sain.

Le mercure est un métal lourd. Il est très toxique si on l'inhale; il nuit gravement à la santé !

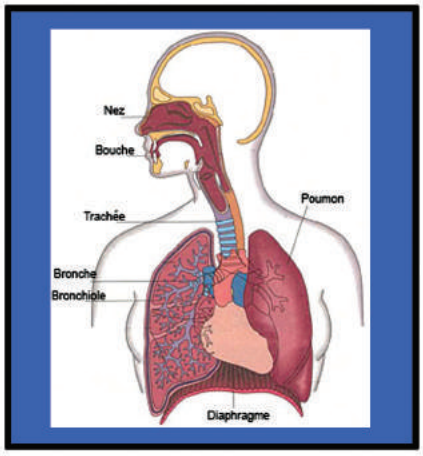

LES 4 RÈGLES D'OR POUR L'UTILISATION DU MERCURE SONT :

1. Effectuer les opérations d'amalgame dans un centre spécialisé
2. Récupérer le mercure résiduel dans les rejets
3. Brûler les amalgames dans des cornues
4. Recycler le mercure, pour pouvoir le réutiliser

TOUS LES MINEURS SONT RESPONSABLES. LE MERCURE EST UN PRODUIT NOCIF POUR LA SANTÉ, ON DOIT Y FAIRE ATTENTION !

Nous devons sensibiliser les mineurs sur les dangers du mercure...

... mettre en place un centre de stockage qui ferme à clef...

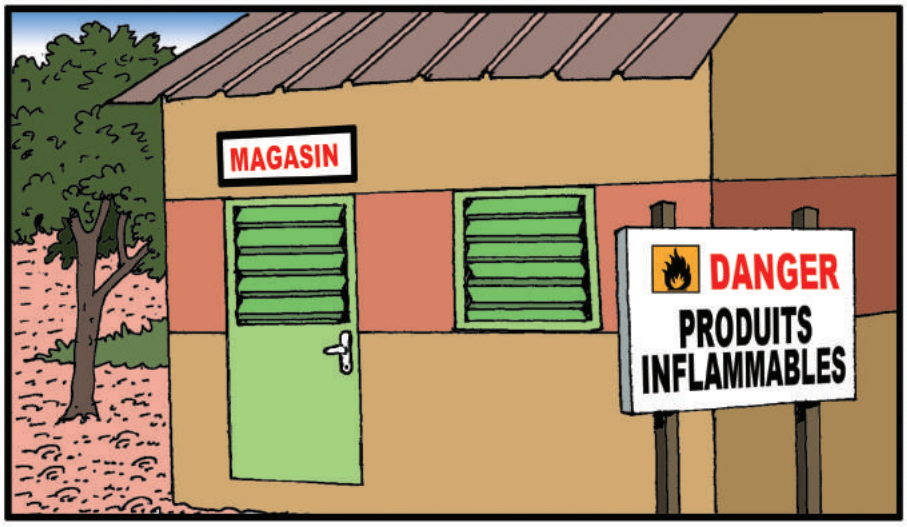

... et nommer des responsables pour gérer les produits dangereux.

Bien vu, Demba! Nous encourageons toute initiative visant à sauvegarder notre bien-être!

- **Les produits chimiques peuvent causer des accidents graves! Suivez une formation avant de les utiliser!**
- **Les produits, c'est mieux pour tout le monde s'ils sont bien rangés dans des endroits sûrs!**

Merci, Grand Ouédraogo!... Donc, seules de bonnes pratiques peuvent nous permettre d'éviter de polluer l'environnement...

Avec l'appui de l'ONG locale, nous devons veiller à ranger les déblais...

... de manière à faciliter la réhabilitation du site en fin d'exploitation. Ce qui nous permettra...

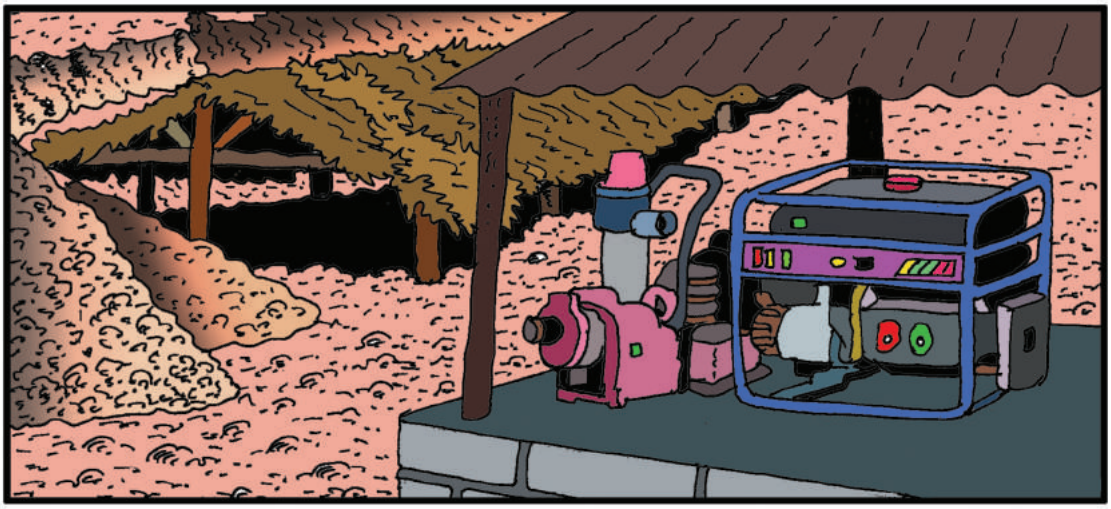

... de reboucher les puits et de replanter des arbres.

LES GESTES SIMPLES TOUT LE MONDE PEUT LES ADOPTER !

- **Je fais une tranchée propre avec des gradins bien faits**
- **Je ne souille pas les sols ni les eaux avec les huiles et l'essence**
- **Je rebouche les puits et je comble les tranchées lorsque l'exploitation est terminée**

Nous devons éviter d'utiliser le puits du village pour le lavage du minerai, car les femmes n'auraient plus d'eau pour les usages domestiques et...

... le bétail en souffrirait. Alors qu'avec le soutien et l'encadrement de l'ONG locale, nous pourrons mettre en place un système de recyclage de l'eau des mines pour le lavage du minerai.

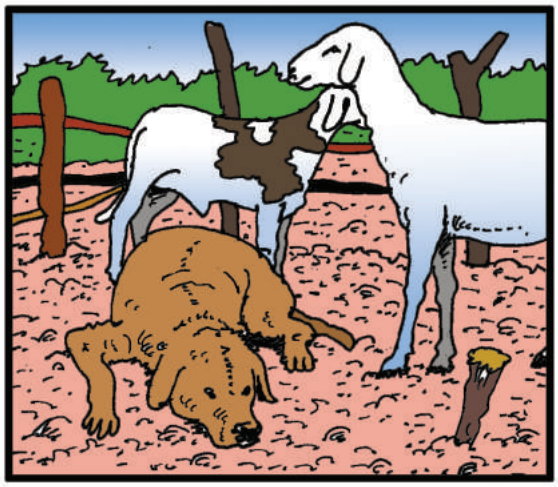

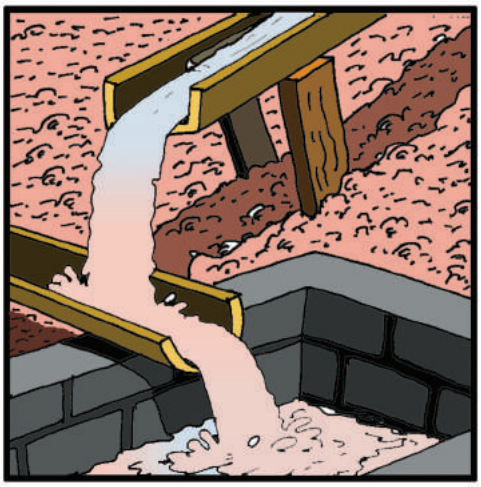

... En plus, si un groupe de mineurs se met à couper du bois dans la forêt, il ne restera rien pour les constructions du village (habitations, ponts)...

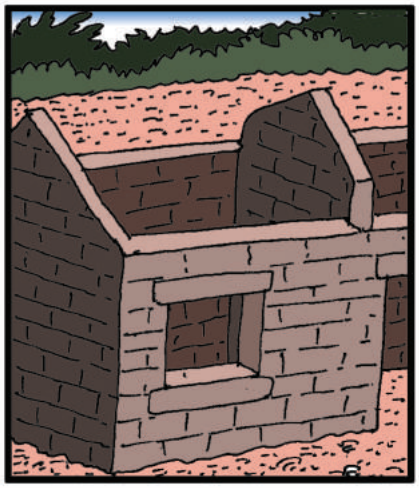

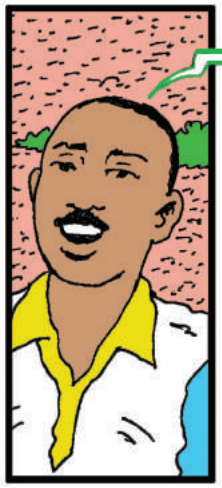

... Alors que, conseillée par l'ONG locale, l'OMAPE pourra mettre en place une pépinière d'arbres. Une zone de plantation qui produira aussi des arbres fruitiers.

Préserver les ressources, c'est en laisser pour d'autres usages tout aussi importants, et même plus que la mine ! Il est capital de préserver :

- **Les sols**
- **Les eaux**
- **Les bois (et plus généralement la flore)**
- **Les animaux sauvages et les poissons**

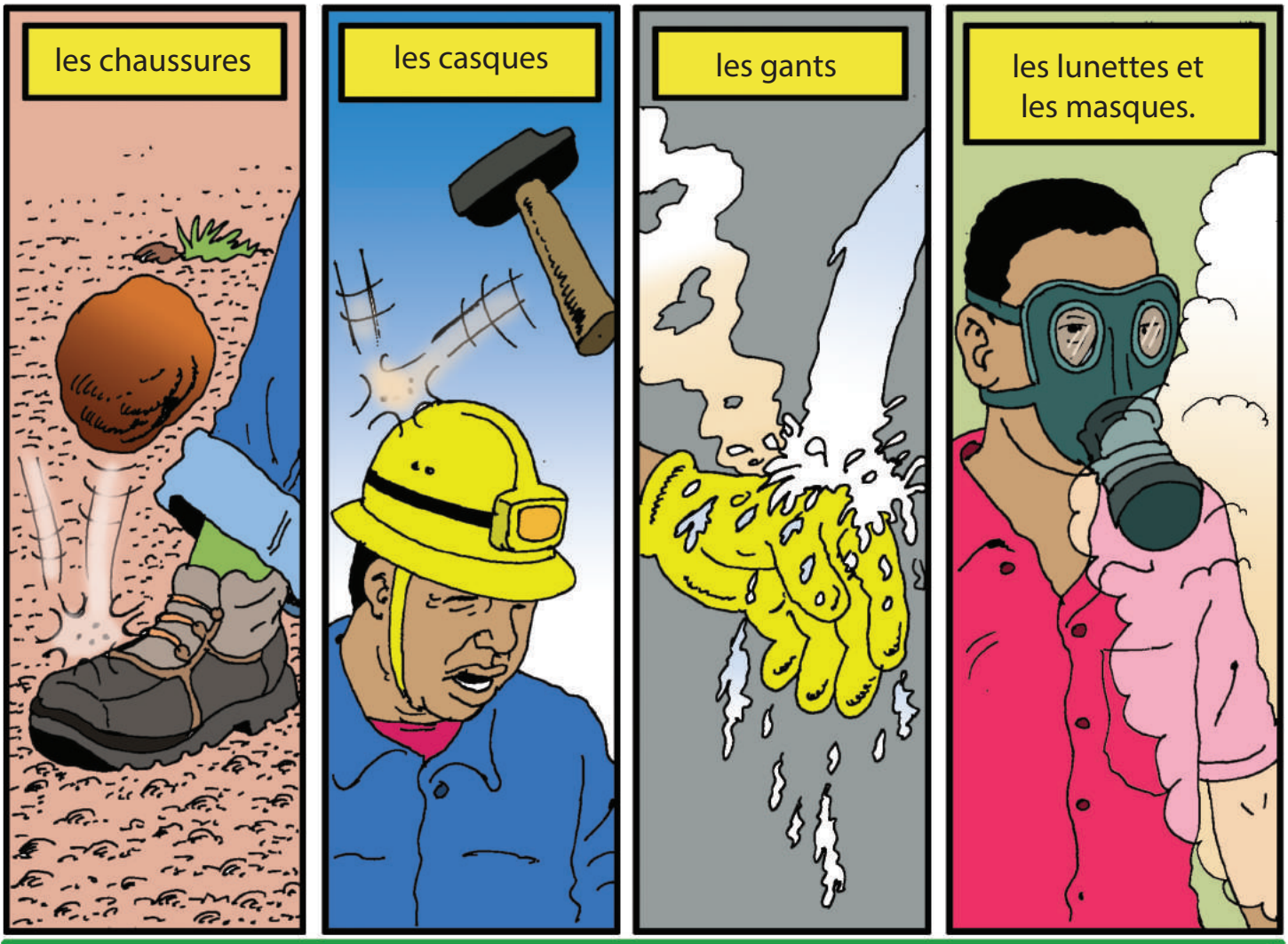

PRÉSERVER SA SÉCURITÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

- Je porte mes équipements de sécurité selon mon activité
- Je respecte la signalisation sur la mine
- J'ai toujours une attitude de préservation de ma sécurité et de celle de mes compagnons avant tout

Pour notre hygiène; nous devons éviter de faire nos besoins aux abords des sites miniers.

... nous devons disposer des latrines et des poubelles sur le site d'exploitation...

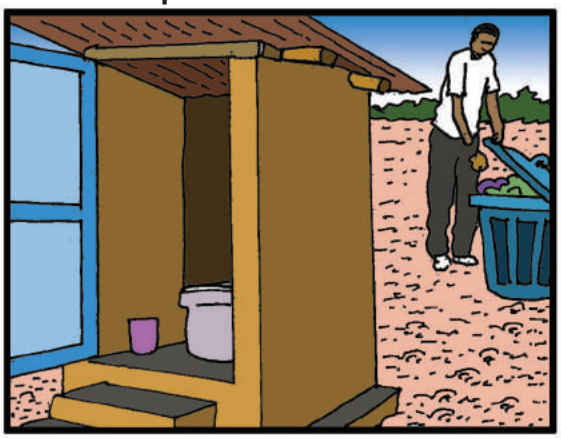

... Il est déconseillé de garder une position à la renverse qui donne un mal de dos...

... Dans une galerie, un mineur doit travailler avec le dos bien droit !

Les mineurs ne doivent pas travailler de façon isolée.
Un mineur peut ne pas voir les roches qui menacent de tomber ...

... Si un gros rocher menace de tomber, chaque mineur est tenu de le signaler à ses coéquipiers. Ainsi, l'évacuation se fera sans risque.

LA SANTÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

- **Je vais aux latrines pour faire mes besoins**
- **Je travaille avec le dos droit**
- **Je fais attention à la sécurité des autres qui travaillent avec moi**

Et en cas d'accident, que devons-nous faire ?

... mais si les secours n'arrivent pas et que ses équipiers ne savent pas quoi faire, il y a des chances qu'il décède...

... Par contre, si un mineur signale une chute dans un puits, le responsable de la sécurité doit aussitôt être averti ! Il appelle avec son téléphone portable les secours (les pompiers sont souvent sollicités)...

... entretemps, si le service interne de sécurité qui a été formé prend les précautions nécessaires et met le blessé à l'ombre, il aura toutes les chances d'être évacué et sauvé !

- **Savoir réagir dans l'urgence cela peut sauver la vie !**
- **La sécurité pendant les accidents c'est l'affaire de tous! Il faut être responsable et entraîné à réagir.**
- **Respecter les règles de sécurité, c'est éviter des accidents.**
- **Il faut être solidaires face au danger.**

Si un mineur glisse en bordure d'une tranché e et qu'il se blesse...

... le responsable sécurité de l'OMAPE enregistre l'accident dans le registre du comité sanitaire... qui décide de prendre des mesures de sécurité,...

... comme par exemple, l'érection de barrières de sécurité en bordure des ouvrages en profondeur.

Les rapports d'accidents servent à éviter qu'ils se reproduisent avec d'autres mineurs.

- **La liberté de travailler est fondamentale. Personne ne doit être obligé de travailler à la mine.**
- **Le mineur est libre de cesser ou de commencer le travail quand il veut.**
- **Les mineurs ne doivent jamais travailler sous la contrainte.**

La liberté de travailler est un droit inaliénable mais il y a des règles établies, notamment par l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

... Un adolescent qui a moins de 15 ans doit être réorienté vers l'école où il suit aussi des apprentissages techniques...

S'il a entre 15 et 18 ans,il peut travailler à la mine ,mais pas dans les situations dangereuses. Il reste en surface, ne transporte pas de grosses charges et, le matin, il peut continuer à aller à l'école. De plus, il a du temps pour jouer au foot!

LES ENFANTS SONT NOTRE AVENIR

- Une bonne formation scolaire leur apportera plus de possibilités pour travailler quand ils seront grands.
- Les travaux durs peuvent compromettre la santé des enfants pendant toute leur vie !
- Le travail des enfants les empêche d'apprendre des choses importantes à l'école (écrire et compter).

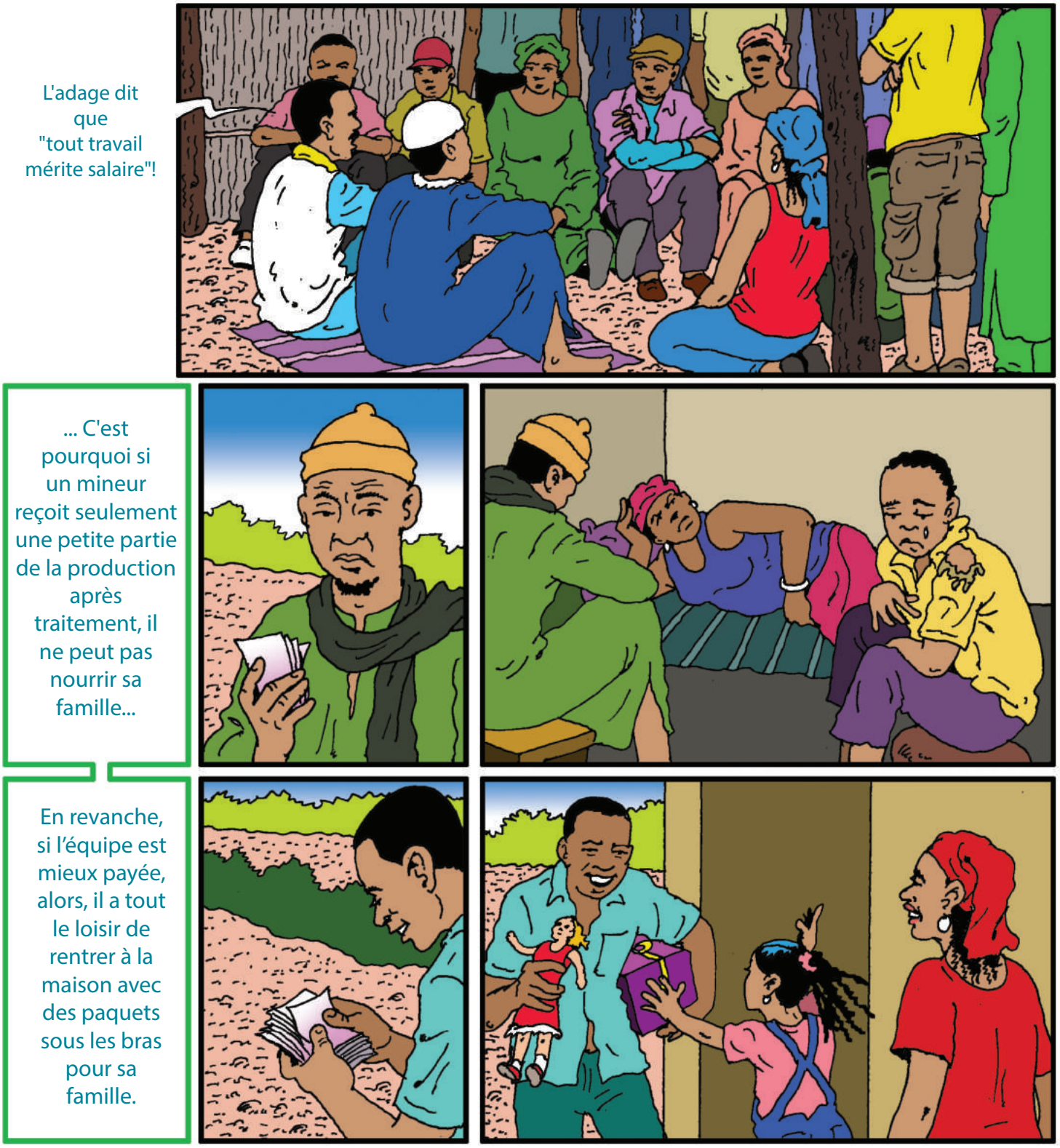

LE TRAVAIL EST DUR : LE MINEUR DOIT AVOIR UN BON REVENU

- Le développement c'est aussi mieux gagner sa vie et offrir une bonne qualité de vie à sa famille
- Le salaire doit arriver à l'heure, il ne peut pas être remplacé par des bons ou des promesses

Enfin, le dernier chapitre du livret évoque la solidarité entre mineurs en cas d'accident, de maladie ou de décès...

... Dans le contexte actuel, si un accident survient, le blessé se soigne seul. S'il n'a pas les moyens, sa famille perd ses revenus.

... Alors que l'OMAPE propose que l'accidenté soit aidé financièrement (paiement des frais médicaux et d'un pécule. …(paiement des frais médicaux et d'un pécule)

... Au bout du compte, sa famille est heureuse et les autres mineurs se sentent rassurés car ils pensent que cela pourrait leur arriver aussi.

LA SOLIDARITÉ ENTRE MINEURS C'EST ESSENTIEL. L'ACCIDENT, ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES !

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, C'EST AUSSI TRAVAILLER EN PAIX.

ALLIANCE POUR UNE
MINE RESPONSABLE

FAIRMINED

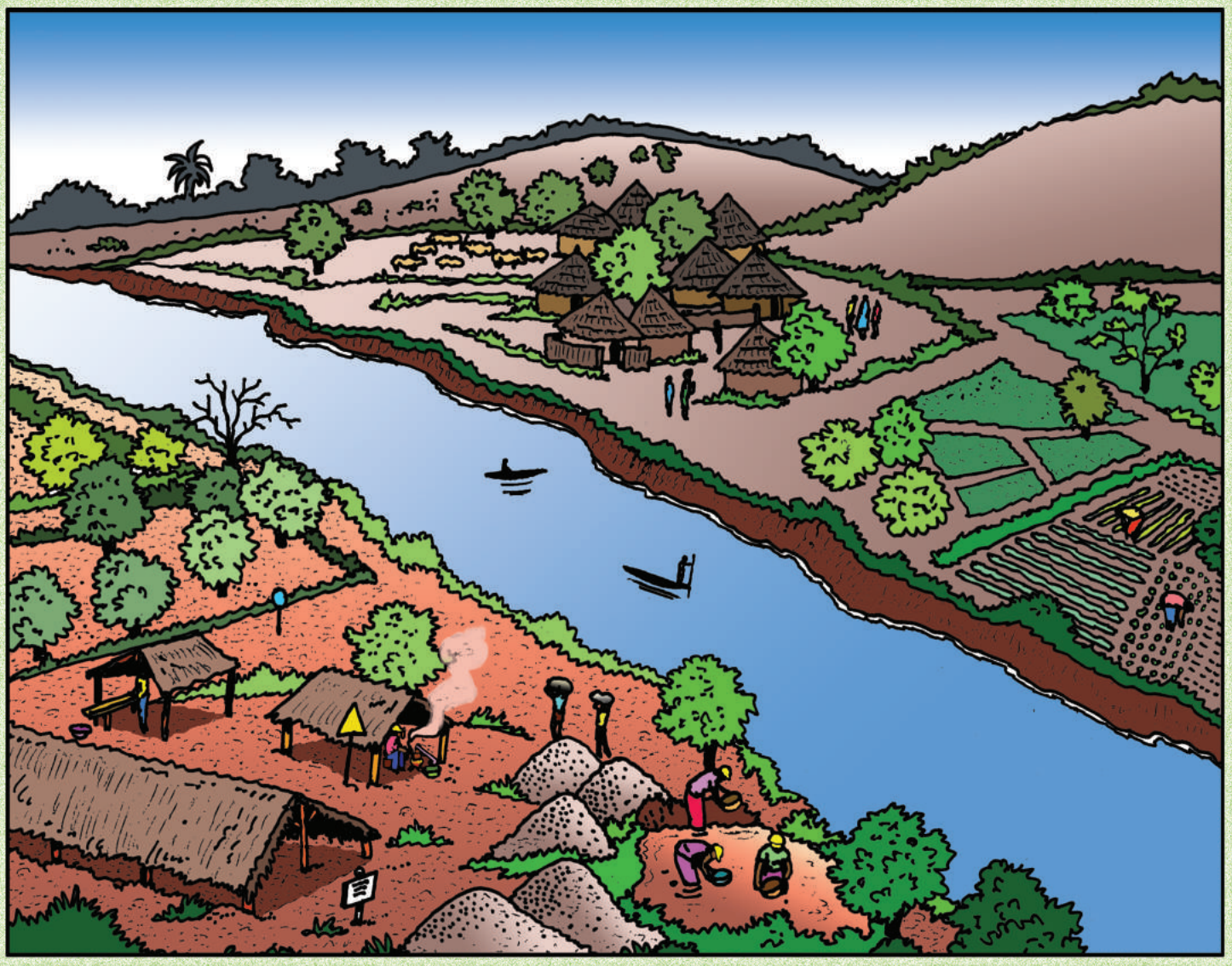

En route vers une mine artisanale responsable et profitable pour tous avec le standard Fairmined

« Tout cela est bien beau Demba, mais quels sont les apports de la certification Fairmined pour nous autres mineurs ? ». C'est à cette question de Tonton Drissa et à bien d'autres interrogations de ses collègues mineurs que Demba, membre de la communauté des artisans mineurs, après la visite d'une équipe chargée de les accompagner dans leur processus de formalisation, essaie de répondre. Cette bande dessinée didactique tente de rendre accessible à tous les principes du processus de formalisation vers une exploitation responsable certifiée par le standard Fairmined.

Le standard de certification Fairmined, porté par l'Alliance pour une Mine Responsable (ARM), aborde l'exploitation minière artisanale de l'or (et des métaux associés) comme la possibilité d'un levier du développement communautaire dans les pays en voie de développement. La certification, très exigeante, est conforme avec les meilleures pratiques internationales en la matière. Elle offre la garantie d'un accès aux marchés éthiques et à la possibilité d'actions durables au profit des communautés minières.

Mis en image par le dessinateur sénégalais Malang Sène, alias « Kabs » à la suite d'une visite de terrain dans la zone minière orientale du Sénégal et des échanges prolifiques avec les mineurs artisanaux de la sous-région, ce livret est une réalisation de l'ARM. Sa publication intervient dans le cadre du projet qu'elle mène à bien en Afrique de l'Ouest sur « la création d'une filière d'or équitable et la réduction des émissions de mercure dans l'artisanat minier ». Cofinancé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et l'Environnemental Global Facility (GEF), et piloté par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), ce projet, d'une durée de 3 ans, doit s'achever en septembre 2016.

ONUDI

FFEM Fonds Français pour l'Environnement Mondial

gef